

Le programme



L'inscription

Vous souhaitez inscrire votre enfant au caté ? Nous vous invitons à une réunion d'informations.

Trois dates selon l'endroit où votre enfant est scolarisé.

Pour les communes de Nandrin et de Tinlot :
Le mercredi 16 **septembre** 2026 à 20h au prieuré de Scry.

Pour les communes d'Anthisnes et d'Ouffet :
Le mardi 22 **septembre** 2026 à 20h à l'église d'Anthisnes

Pour la commune de Clavier :
Le mercredi 23 **septembre** 2026 à 20h à la salle chorale d'Ocquier.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à la réunion prévue, merci de contacter :

Jocelyne Blavier (0486 31 26 94)
jocelynemignolet50@gmail.com

*Inscription possible jusqu'au
31 octobre 2026.*



Les paroisses des communes d'Anthisnes, Clavier, Ouffet, Nandrin et Tinlot

www.cathocondroz.be

PROFESSION DE FOI



Lorsque votre enfant entre en 6^{ème} année primaire, il peut entamer un parcours pour se préparer à sa profession de foi.

Pourquoi venir au caté ?

Pour
rencontrer
Jésus

Pour
Oser
parler de
Dieu

Rire
Chanter
Bricoler

Vivre
Ensemble

Prier
Célébrer

Que fait-on au caté ?

Cinq dimanches sur l'année, on se retrouve en « **équipe caté** » pour réfléchir sur un thème, à chaque fois différent, souvent en lien avec l'année liturgique.

On rejoint aussi la communauté chrétienne pour vivre avec elle :

- Des **messes des familles** lors des temps forts de l'année (Avent, Noël, Carême, Pâques, ...)
- Des **rencontres intergénérationnelles** (de découvertes, de jeux, de prières, de partage, de chants, le tout dans la bonne humeur !)

Les enfants sont encadrés par des **parents** bénévoles désirant vivre « un bout de chemin » dans la foi avec leur enfant.

Il y a aussi, en point d'orgue, l'indispensable **retraite de deux jours**, animée par des jeunes qui ont fait ou feront leur Confirmation.

Caté ou pas caté ?

Une vidéo pour y réfléchir en famille :



SCAN ME

La profession de foi

Inscrire son enfant à la profession de foi, c'est lui permettre de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous. C'est lui faire connaître le message de l'Évangile et la richesse de la tradition chrétienne. C'est aussi lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il se pose lui-même sur le monde et Dieu, avec d'autres chrétiens, enfants, adultes, catéchistes...



La célébration des professions de foi

a lieu habituellement au mois de mai ou début juin de la sixième année primaire.